

## Programme de formation

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Code RNCP/RS : 38349

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 09/06/2013

### PRÉSENTATION

Le BTSA Aménagements Paysagers forme ses futurs titulaires à la gestion, l'étude et à la réalisation d'aménagements paysagers.

Le technicien supérieur en aménagements paysagers sera donc apte au terme de sa formation, à prendre en charge l'ensemble des tâches allant de la réalisation des plans à la réalisation des travaux proprement dit. Il en maîtrisera également toutes les étapes intermédiaires : choix des végétaux, des matériaux et des équipements, recensement et planification des travaux, établissement des devis, suivi et encadrement des chantiers, gestion administrative et financière des projets ainsi que l'encadrement des équipes de jardiniers.

Ainsi, on peut distinguer la formation scientifique, qui confère la connaissance des végétaux et la maîtrise des contraintes liées au milieu naturel, et la formation technique, qui apporte les connaissances nécessaires pour maîtriser les méthodes utiles à la conduite d'un chantier paysager (étude préalable à l'aménagement, élaboration d'un projet et d'un plan de gestion paysagers, planification du chantier, la gestion financière...).

La prise en compte du développement durable est devenue un enjeu majeur dans lequel de nouvelles actions sont à prendre en considération dans la formation. Aujourd'hui, vous apprendrez à préserver et valoriser le cadre de vie, protéger et restaurer la biodiversité et les milieux naturels, prévenir les risques pour l'environnement et la santé, réduire l'usage des pesticides, lutter contre le changement climatique

### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC Pro, BAC Techno, BAC Général)

De préférence un baccalauréat :

- BAC Pro aménagements paysagers,
- BAC Pro Gestion des milieux naturels et de la faune,
- BAC Pro technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture (TB2A)
- BAC Pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes),
- BAC Techno STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- BAC général

Accès sur dossier et entretien.

## PROFILS ATTENDUS

### Pour la formation en apprentissage

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Entre 18 et 29 ans révolus

### Pour la formation continue

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion professionnelle
- Salariés

Le candidat doit :

- S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins.
- S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie.
- Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte.
- Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain.
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluri technique.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTSa forme les apprenant à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation. L'apprenant est formé à reconnaître les végétaux, à savoir les choisir selon leurs caractéristiques, les contraintes du milieu, les objectifs et les attentes du client. Il est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements pour le mettre en valeur avec de nouvelles plantations, des choix de matériaux, des constructions paysagères et un entretien adapté. Il a appris à planifier des travaux, gérer des équipes de jardiniers et surveiller l'avancement d'un chantier.

Sa formation porte aussi en grande partie sur la conception et l'étude de projet d'aménagement : réalisation de plans, mesures topographiques, évaluation des travaux, établissement de devis et contrats, réglementation, démarches administratives. Les contraintes économiques et environnementales sont prises en compte à chaque étape de son travail. Il est aussi sensibilisé à la relation client et aux techniques d'animation.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de (d') :

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société
- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet
- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés
- Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers
- Gérer des équipes au travail
- Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations
- Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions
- Conduire les opérations de mise en place de la végétation
- Piloter les opérations de gestion de la végétation
- Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux
- Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux
- Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements
- Déterminer le coût d'un projet dans son environnement
- Assurer le suivi technico-économique d'un chantier

- Gérer un aléa
- Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande
- Concevoir un projet d'aménagement paysager
- Présenter un projet d'aménagement paysager

#### DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

**Modalités** : Formation en alternance d'une durée de 655 heures par an sur une période de 2 ans (1330 h en centre de formation) et 30 semaines en milieu professionnel par an sur une période de 2 ans (60 semaines au total).

**Dates de formation** : du 01/09/2025 au 30/06/2027.

**Rythme** : 70 heures de cours en centre de formation par mois, le reste du temps en entreprise L'alternance est répartie sur le temps hebdomadaire.

#### MODALITES ET DELAIS D'ADMISSION A LA FORMATION

Les personnes intéressées devront dans un premier temps se présenter à une information collective qui donnera lieu à un entretien individuel afin de vérifier la cohérence du choix de la formation et les pré-requis et répondre aux questions du futur candidat.

Toute personne souhaitant s'engager dans cette formation, devra remplir et envoyer son dossier de candidature. Ce dossier est disponible à la demande :

CFA PROVENCE - Traverse Théodore Aubanel - 13 140 Miramas.

Téléphone : 04 90 58 18 46

Courriel : [contact.cfaprovencemail.com](mailto:contact.cfaprovencemail.com)

ou téléchargeable sur le site internet du CFA PROVENCE :

[https://cfa-provence.fr/service\\_commerce\\_vente/](https://cfa-provence.fr/service_commerce_vente/)

**Seuls les dossiers complets sont recevables.**

**Seront étudiés** : Projet professionnel, projet de formation, bulletins scolaires, lettre de motivation, CV

Après validation du dossier de candidature par le coordinateur de formation et/ou le responsable de site, la personne passe sous le statut candidat.

Le candidat ou la candidate sera admis(e) en formation après avoir trouvé un financement (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, financement pôle emploi, Transition pro...)

Délais d'accès à la formation : 1 semaine après réception du dossier de candidature

**Nombre de places disponibles : 24**

### TARIFS

Gratuité en apprentissage (selon tarif officiel en vigueur), contrat de professionnalisation ou financement employeur.

Devis et simulation de coût d'alternance sur demande.

	<i>Montant de la prestation (Net de taxe)</i>	<i>Montant du niveau de prise en charge - OPCO</i>	<i>Reste à charge éventuel de l'entreprise.</i>
<i>1ère année exécution du contrat</i>	7 000€	7 000€	0€
<i>2ème année exécution du contrat</i>	7 000€	7 000€	0€

### MÉTHODES MOBILISÉES

#### Approche pédagogique :

Alternance formation et périodes en entreprises.

- Accueil des apprentis(es) et des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Cours présentiels et magistraux.
- Travaux pratiques.
- Quizz interactifs.
- Travaux de groupes.

#### Moyens techniques :

- Salles de cours, vidéo projecteur, aires de TP en centre équestre, etc...
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

#### Profil des formateurs :

- Nos formateurs sont issus du monde professionnel et diplômés dans les domaines enseignés.

Matières	Modules	Année 1 – Nombre d’heures	Année 1 – Nombre d’heures
<b>Français</b>	M1	19	19
<b>Éducation socioculturelle</b>	M1, M2, M3, M8	38	38
<b>Documentation</b>	M3	19	19
<b>Histoire-Géographie</b>	M8	19	19
<b>Technologies de l’information et du multimédia</b>	M4, M7, M8	19	19
<b>Mathématiques</b>	M4, M6, M7	38	38
<b>Biologie-Écologie</b>	M5, M8	38	38
<b>EPS</b>	M2	38	38
<b>LV1</b>	M3	38	38
<b>Sciences et techniques des aménagements de l’espace/Aménagements paysagers</b>	M4, M5, M6, M7, M8	285	285
<b>Sciences et techniques de l’agronomie</b>	M5	19	19
<b>Sciences et techniques de équipements</b>	M5, M6	38	38
<b>Sciences économiques, sociales et de gestion</b>	M1, M4, M7	57	57
<b>Total</b>		<b>665 heures</b>	<b>665 heures</b>

**PROGRAMME**

Le programme de formation est axé sur :

- **3 capacités générales :**

**Capacité 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui**

- C 1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- C1.2 Se situer dans des questions de société
- C 1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société

**Capacité 2 : Construire un projet personnel et professionnel**

- C 2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- C 2.2 S'insérer dans un environnement professionnel
- C 2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- C 2.4 Conduire des projets

**Capacité 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés**

- C 3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- C 3.2 Communiquer dans une langue étrangère
- C 3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

- **5 capacités professionnelles :**

**Capacité 4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagements paysagers**

- C 4.1 Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers
- C 4.2 Gérer des équipes d travail
- C 4.3 Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations

**Capacité 5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique**

- C 5.1 Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions
- C 5.2 Conduire les opérations de mise en place de la végétation
- C 5.3 Piloter les opérations de gestion de la végétation

**Capacité 6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers**

- C 6.1 Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrage, infrastructures et réseaux
- C 6.2 Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux
- C 6.3 Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, équipements et réseaux

**Capacité 7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers**

- C 7.1 Déterminer le coût d'un projet dans son environnement
- C 7.2 Assurer le suivi technico-économique d'un chantier
- C 7.3 Gérer un aléa

### Capacité 8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

- C 8.1 Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande
- C 8.2 Concevoir un projet d'aménagement paysager
- C 8.3 Présenter un projet d'aménagement paysager

#### C 1

Ce bloc vise à :

- Approcher la complexité socio-économique
- Analyser des transformations sociales et économiques
- Identifier des débats de société actuels
- Elaborer des problématiques
- Développer un point de vue
- Maîtriser la langue au service de l'argumentation

#### C 2

Ce bloc vise à :

- Adopter des comportements favorisant sa santé et son bien-être
- S'impliquer dans une action collaborative
- Analyser des exigences et opportunités de l'environnement professionnel
- Identifier ses acquis, potentialités et aptitudes
- S'approprier la problématique liée aux enjeux ou contextes particuliers
- Mettre en œuvre une analyse réflexive personnelle
- Planifier une action dans la durée
- Mettre en œuvre un projet de manière collaborative et/ou avec des partenaires
- Evaluer un projet

#### C 3

Ce bloc vise à :

- L'utilisation raisonnée des systèmes d'information en fonction des besoins
- Traiter l'information sélectionnée en vue de sa communication
- Comprendre et s'exprimer à l'oral en anglais
- Comprendre et s'exprimer à l'écrit en anglais
- Choisir des modalités de communication
- Informer à l'écrit ou l'oral de manière qualitative
- La sélection des supports de qualité, adaptés à la situation

#### C 4

Ce bloc vise à :

- La maîtrise de la planification des activités
- La maîtrise de la planification logistique
- La qualité de l'organisation des activités et de la logistique
- La qualité de l'organisation du travail

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation d'une communication professionnelle adaptée</li> <li>• La qualité du management des équipes de travail</li> <li>• Respecter des réglementations</li> <li>• La mise en sécurité des personnes et des biens</li> <li>• La contribution à l'amélioration de la qualité</li> </ul>
<p><b>C 5</b></p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir des outils et méthodes</li> <li>• La pertinence du diagnostic</li> <li>• La proposition de recommandations</li> <li>• La pertinence des choix techniques</li> <li>• La maîtrise technique des opérations</li> <li>• La qualité de la mise en place de la végétation</li> <li>• La prescription des modalités de gestion</li> <li>• La pertinence des choix techniques</li> <li>• La qualité des opérations</li> </ul>
<p><b>C 6</b></p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maîtrise des outils et méthodes</li> <li>• La pertinence des travaux préparatoires</li> <li>• La pertinence des choix techniques</li> <li>• La pertinence de la programmation des interventions</li> <li>• La qualité des réalisations</li> <li>• L'identification des vérifications et contrôles</li> <li>• La réalisation des opérations de maintenance</li> </ul>
<p><b>C 7</b></p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation des besoins en approvisionnements, services et équipements</li> <li>• La mobilisation des outils d'aide au choix des fournisseurs et des prestataires</li> <li>• L'évaluation des besoins en main d'œuvre</li> <li>• Chiffrer des coûts du projet dans son contexte</li> <li>• La gestion de l'enregistrement des données relatives à l'exécution du chantier</li> <li>• L'analyse technico-économique du chantier</li> <li>• Contrôler l'administratif du chantier jusqu'à la livraison</li> <li>• Analyse des effets potentiels d'un aléa sur le chantier</li> <li>• Déterminer des ajustements envisageables</li> <li>• Justifier des ajustements choisis</li> </ul>
<p><b>C 8</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser des attentes du commanditaire</li> <li>• La pertinence de l'étude du contexte du site</li> <li>• La pertinence du diagnostic du site Pertinence du projet d'aménagement par rapport à la commande et au contexte</li> <li>• La qualité des documents techniques</li> <li>• La faisabilité technico-économique du projet dans un contexte de transitions écologique et énergétique</li> <li>• La pertinence de l'argumentation</li> </ul>

- La mobilisation des supports de communication professionnelle adaptés
- La qualité de l'interaction

### MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation diagnostique** au début de la formation.
- **Evaluation formative** (attestations de présence, QCM, cas pratiques, exercices d'application, devoirs sur table, livrets de suivi, contrôle des connaissances, etc...).
- **Evaluation certificative** : Validation des blocs de compétence par le contrôle continu en cours de formation (CCF) comptant pour 50% du diplôme, 19 épreuves sur les deux ans. Épreuves terminales comptant pour 50% du diplôme.

Tableau des épreuves terminales (examen national)

Épreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Formes
E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	Épreuves terminales
E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel	Épreuves CCF
E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés	Épreuves CCF
E4	B4	Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	Épreuves CCF
E5	B5	Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	Épreuves CCF
E6	B6		Épreuves CCF

		Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	
E7	B7	Assurer la gestion technicoéconomique de chantiers	Épreuves terminales
E8	B8	Elaborer un projet d'aménagement paysager	Épreuves terminales

### BLOCS DE COMPETENCES

Le bloc de compétences est validé par une évaluation de certification.

L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Chaque bloc de compétence peut être validé de façon dissocié.

### ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES

Pour bénéficier des dispenses d'épreuves lorsque le diplôme ou le titre possédé se trouve dans le tableau ci-dessous, une copie du diplôme doit être jointe au dossier d'inscription, pour contrôle.

En application de l'article 2 de l'arrêté du 22 février 2011, pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme français ou étranger n'apparaissant pas dans le tableau ci-dessous, une dérogation est nécessaire. Celle-ci est demandée par le candidat par écrit à la DGER dès son inscription à la formation pour les candidats scolarisés, ou dès son inscription à l'examen pour les candidats isolés.

Lorsque le candidat titulaire fait valoir ses dispenses, il bénéficie obligatoirement de l'ensemble des dispenses d'épreuves listées dans le tableau suivant. Aucun candidat bénéficiant de dispenses d'épreuves, à l'exception de la dispense d'EPS, n'a droit aux épreuves facultatives.

Le candidat a le choix de refuser les dispenses auxquelles il a droit. S'il ne souhaite pas bénéficier de ces dispenses, il s'inscrit comme candidat non titulaire.

Le candidat est titulaire du diplôme suivant	Il est dispensé de	Base juridique
BTS, BTSA, DEUG, Licence 2, DEUST ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur	E1, E2, E3, E4, MIL, EPS du BTSA	Arrêté du 22 février 2011
DEJEPS « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « développement de projets, territoires et réseaux »	E1, E2, E5, E7, MIL, EPS du BTSA GPN	Arrêté du 26 juin 2012

Les candidats au BTSA qui sont titulaires d'un diplôme permettant des dispenses d'épreuves sont obligatoirement dispensés du MIL et de l'EPS. Le candidat qui bénéficie de dispenses en tant que titulaire d'un autre diplôme ne peut prétendre obtenir une mention (cf. arrêtés ci-dessus), à l'exception des candidats en situation de handicap.

## SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

### Poursuite d'études :

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous conditions, de préparer en 1 an un second BTSA, de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an), d'intégrer une grande école (d'ingénieurs, de vétérinaires, de paysage). Quelques CS sont aussi accessibles.

### Exemple(s) de formation(s) :

- CS arboriste élagueur
- CS travaux mécanisés de génie écologique
- Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Classe préparatoire ATS Métiers de l'horticulture et du paysage
- Diplôme d'ingénieur de l'ENS des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) de l'INES pour l'agri, l...
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur d'agriculture - JUNIA spécialité paysage
- Diplôme de l'école supérieure d'architecture des jardins

Insertion professionnelle : (Liste non exhaustive)

### Quels métiers exercer ?

Avec le BTSA AP, vous aurez le choix entre plusieurs métiers. En voici quelques-uns :

- Assistant paysagiste
- Dessinateur, concepteur
- Conducteur de travaux
- Technicien en bureau d'études
- Responsable espaces verts
- Technicien paysagiste
- Chef d'équipe

### Dans quelles structures ?

Les professionnels de l'aménagement paysagers sont amenés à travailler **en extérieur** principalement, mais peuvent aussi travailler, en amont de l'aménagement sur le terrain, dans des bureaux. Vous pourrez être employé par :

- Un bureau d'études
- Un cabinet d'architectes spécialisé dans l'aménagement extérieur
- Une collectivité : mairie, département, région...
- Une entreprise d'entretien de paysages

À noter qu'il est possible de travailler dans la **fonction publique**, en passant un **concours** comme :

- Responsable de production végétale
- Jardinier
- Chargé de travaux des espaces verts
- Concepteur paysagiste
- Directeur des espaces verts et de la biodiversité

#### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Florence Robert. Email : [f.robort.miramasformation@gmail.com](mailto:f.robort.miramasformation@gmail.com)

#### CHIFFRES CLÉS

Conformément au respect de l'article L. 6111-8 du Code du travail, nous communiquerons chaque année : le taux d'obtention de la certification, le taux de poursuite des études, le taux d'interruption en cours de formation, le taux de rupture des contrats d'apprentissage, le taux d'insertion professionnelle à la suite des formations dispensées, la valeur ajoutée de l'établissement. A ces indicateurs, viendront s'ajouter : le nombre de participants, le taux de satisfaction.

BTSa Aménagements Paysagers Ouverture en 2023	2023-2025	Variation
Nombre de participants	9	0
Nombre de participants présenté à l'examen	8	0
Taux d'obtention de l'examen	62,5%	0

Taux de satisfaction	60%	0
Taux de poursuite des études (Chiffre CFA Fontlongue)	30%	0
Taux national de poursuite des études (Chiffre Inserjeune)	35%	0
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre CFA Fontlongue)	22%	0
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre Inserjeune)	23%	0
Taux d'interruption en cours de formation (Chiffre CFA Fontlongue)	22 %	0
Taux d'insertion professionnelle dans les six mois (tout type d'emploi salarié) (Chiffre CFA Fontlongue)	85%	0
Taux national d'insertion professionnelle dans les six mois. (Tout type d'emploi salarié) (Chiffre Inserjeune)	70%	0
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffre CFA Fontlongue)	40%	XX
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffre fiche RNCP 38362)	Donnée non renseignée	XX
Valeur ajoutée de l'établissement	+15%	XX

LIENS UTILES

Fiche RNCP ActiveFrance Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38349/>

Date d'échéance 31/08/2029

Fiche RNCP Inactive France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17218/>

Date d'échéance 31/08/2024

## PRESENTATION CFA PROVENCE



Le CFA Provence regroupe 3 unités de formation par apprentissage situées dans le 05, 13 et 84.

Dans le 13 : UFA Fontlongue,  
Dans le 84 : UFA Valréas  
Dans le 05 : UFA Poutrain

## CONTACTS

**Email :** [contact.cfaprovence@gmail.com](mailto:contact.cfaprovence@gmail.com)

CFA Provence – Traverse Théodore Aubanel – 13140 Miramas.